

*Le Chef
de la Mission Suisse
auprès des
Communautés Européennes.*

Bruxelles, le 24 avril 1992

Monsieur René Felber
Président de la Confédération
Chef du DFAE
3003 B e r n e

Monsieur le Conseiller fédéral
Jean-Pascal Delamuraz
Chef du DFEP
3003 B e r n e

Monsieur le Président, Monsieur le Conseiller fédéral,

En vue de votre entretien de lundi avec le Président Delors je me permets de relever quelques points qui me paraissent importants pour comprendre la situation dans laquelle se trouve actuellement la Communauté et le Président de la Commission.

Les mois qui viennent seront dominés par le souci de réussir la ratification du Traité de Maastricht dans tous les Etats membres de la CE. Si certains, au début, ont exprimé leur déception quant à l'envergure des progrès accomplis à Maastricht, notamment en ce qui concerne l'Union politique, le sentiment prévaut maintenant que l'on est peut-être allé jusqu'à la limite et que ce qui a été négocié pratiquement à huis clos entre ministres, diplomates et experts n'a pas été suffisamment assimilé par la classe politique et l'opinion publique. Le printemps électoral en Europe a de toute façon rendu quelque peu modestes certains des "héros de Maastricht".

Les réticences ne sont d'ailleurs pas partout les mêmes: en Allemagne, la polémique tourne autour du remplacement du Mark par l'Ecu que certains qualifient de "monnaie Esperanto"; en France, le droit de vote des étrangers (communautaires) dans les élections locales et européennes soulève des craintes et provoque des polémiques (et nécessitera une révision de la Constitution); en Irlande, où un référendum aura lieu, le très vieux débat sur la légalisation de l'interruption de grossesse a été mêlé avec le débat européen; au Danemark, autre pays où un référendum aura lieu, les "anti-Européens" semblent pour l'instant avoir le vent en poupe et lient la ratification du Traité à la prétendue obligation de rejoindre l'UEO; en Espagne enfin, le Gouvernement veut lier son accord à l'acceptation du "Paquet Delors II", qui prévoit une augmentation substantielle des transferts financiers en faveur des pays et régions moins développées, seul moyen, selon les Espagnols, pour mettre ces pays en situation de remplir les critères fixés à Maastricht pour rejoindre l'Union monétaire, notamment en matière d'endettement et de dépenses publiques.



- 2 -

Et justement, les propositions de la Commission concernant le futur régime financier de la Communauté ont été assez mal reçues, surtout dans les pays qui devront augmenter substantiellement leur contribution à la caisse commune, car en cette période de morosité économique, assurer la santé des finances publiques n'est facile nulle part, surtout pas en Allemagne, où les coûts de l'assainissement des nouveaux Länder dépassent toutes les prévisions.

Néanmoins, il ne faut pas dramatiser la situation. Ces débats politiques, il fallait bien qu'ils aient lieu une fois. Une "Union européenne" sans un solide appui des peuples ne vivrait pas longtemps. Mais, même si le ton n'est pas au pessimisme à Bruxelles et si l'on pense que la solidarité communautaire devrait finir par l'emporter, pour une personnalité comme Delors, la priorité va maintenant à maintenir le train sur les rails et moins à y ajouter de nouveaux wagons. Et il ne résiste pas toujours à la tentation un peu trop facile, à mon goût, d'opposer approfondissement et élargissement de la Communauté.

En ce qui concerne justement ce dernier sujet, l'élargissement, on me dit que pratiquement tous les candidats officiels ou potentiels à l'adhésion ont ces dernières semaines invité le Président Delors à se rendre chez eux dans le but d'engager un dialogue politique sur le calendrier et sur les perspectives du processus d'élargissement de la CE. Il a finalement décidé de ne pas donner suite à ces sollicitations. En effet, au sein même de la Commission, le dossier de l'élargissement est encore très controversé. Des Vice-Présidents (Brittan, Christophersen, Andriessen - responsable du dossier - et Bangemann) se font entendre avec des thèses très peu concordantes. On me dit par ailleurs que la rédaction du rapport sur la stratégie d'élargissement s'avère difficile et ne sera achevée que très peu de temps avant le Conseil Européen de Lisbonne. En tout cas, ce devrait être un rapport bref, politique et destiné à susciter une discussion.

Il ne faudra donc pas s'attendre à ce que Delors donne des indications très précises sur les suites de l'opération. Il ne le fera d'autant moins que l'élargissement est traditionnellement un dossier où les Etats membres jouent un rôle de premier plan. Or, aucun débat sérieux n'a encore eu lieu à ce sujet au Conseil ou aura lieu avant le Sommet de Lisbonne. La négociation sera d'ailleurs menée sous la responsabilité du pays de la Présidence au nom des Douze car, juridiquement, il ne s'agit pas d'appliquer du droit communautaire mais bel et bien de modifier les Traités. La Commission jouera néanmoins un rôle décisif dans la préparation des dossiers et, de fait, dans la conduite des négociations.

Il est tout à fait possible que, dans son rapport sur l'élargissement, la Commission sera assez exigeante en ce qui

- 3 -

concerne les aménagements institutionnels qu'il faudrait prévoir en cas d'élargissement à 17 Etats membres, par exemple, afin de sauvegarder le bon fonctionnement des institutions de la Communauté, d'éviter toute dilution de l'acquis communautaire et de maintenir la capacité de la CE à progresser sur la voie de l'intégration. La Commission aura tendance à privilégier la cohésion interne et à calmer le jeu, ce qui est au fond son rôle. Cette tendance sera d'autant plus forte qu'il est notoire que les Britanniques, qui occuperont la Présidence dans la deuxième moitié de l'année, affirment que les mêmes institutions qui fonctionnent pour douze Etats membres peuvent parfaitement fonctionner à 17, surtout lorsqu'il s'agit de pays prospères, stables, respectueux des engagements internationaux, raisonnables dans tous les débats de substance etc. En plus, ils refusent de mélanger l'"élargissement AELE" avec de futurs élargissements qui ne sont pas encore d'actualité.

Toutefois, il est peu probable que la Commission ira jusqu'à faire de ces aménagements institutionnels internes un préalable à l'ouverture de négociations pour un premier élargissement qui comprendrait de 3 à 4 ou 5 candidats. On peut tout au plus imaginer que la Commission exigera que ces réformes institutionnelles - on ne voit pas encore quelle pourrait être leur ampleur - soient menées en parallèle avec les négociations d'adhésion. Au fond, il n'existent pour le moment que deux préalables à l'ouverture des négociations d'adhésion: la ratification du Traité de Maastricht et la réalisation des réformes financières de la CE.

En revanche, il est un point sur lequel nous devrions obtenir certaines assurances, c'est sur le résultat prévisible du Sommet de Lisbonne. On peut être sûr qu'aucune décision finale ne devrait être prise sur la question de l'élargissement. Tout au plus faut-il s'attendre à un feu vert pour la poursuite des travaux sur la problématique de l'élargissement, la décision sur l'ouverture des négociations étant au plus tôt à attendre pour le Sommet d'Edimbourg en décembre. Est-ce à dire pour autant que nous avons le temps? Sûrement pas. Le nombre de candidats sérieux pour un prochain élargissement jouera un rôle dans le tour de table de Lisbonne et pourrait déterminer l'orientation des travaux qui suivront le Sommet. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la rédaction de l'avis préliminaire de la Commission prend de 6 à 9 mois.

Un autre point important que je voudrais relever: il faut aussi vous attendre à rencontrer un Président de la Commission qui ne sera pas spécialement convaincu de notre capacité d'assumer pleinement, le moment venu, les obligations d'un Etat membre. Tout Etat membre qui adhère à la CE apporte avec lui son fond philosophique et ses spécificités. Les nôtres, par exemple la neutralité, la démocratie directe, sont de celles qui peuvent susciter des appréhensions, plus ou moins justifiées, chez des Européens convaincus. Il faut donc compter que le Président Delors voudra tester notre "vocation" européen.

- 4 -

Enfin, j'aimerais vous rappeler que le Président Delors rentre d'un voyage à Washington qui a été principalement consacré à la recherche d'une solution pour les négociations du GATT, mais qui n'a guère été concluant. C'est là une question que vous pourriez aussi aborder lors de vos entretiens.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Chef de la Mission suisse:



B. de Tscharnner